



Exposition de la Région Auvergne Rhône-Alpes aux risques d'inondation



CCR est une entreprise détenue
à 100 % par l'État, qui agit
dans l'intérêt général

CCR contribue à l'assurabilité des risques extrêmes et émergents en France,
en cas de carence du marché privé de l'assurance et de la réassurance, au travers
des couvertures de réassurance publique qu'elle propose aux assureurs
avec la garantie de l'État.

Les réassurances publiques couvrent notamment :

Les risques de
catastrophes
naturelles



Les risques
d'attentats



La Responsabilité
Civile des
Exploitants
Nucléaires



CCR peut également intervenir
de façon conjoncturelle sur
d'autres risques extrêmes,
comme en 2020 et 2021 dans
le cadre des dispositifs publics
de soutien à l'assurance-
crédit.

CCR mène également des
missions de conseil auprès
des pouvoirs publics et de
l'ensemble de ses parties
prenantes.

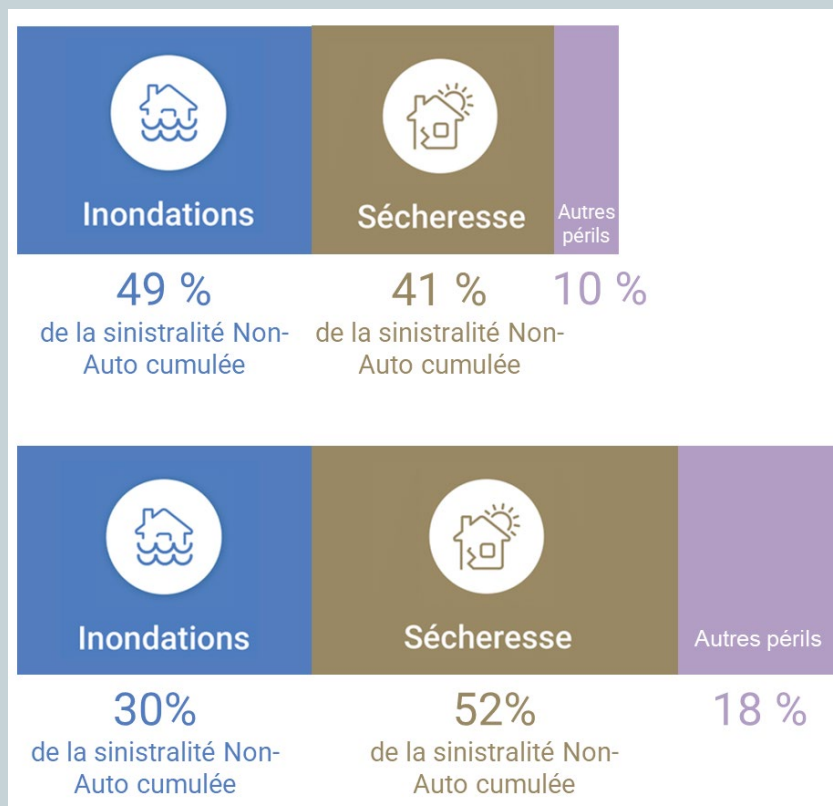
A l'échelle nationale, un montant des catastrophes naturelles en hausse

Depuis 1982 :

1,4 Md€/an

Sur les 10 dernières années :

2,4 Md€/an

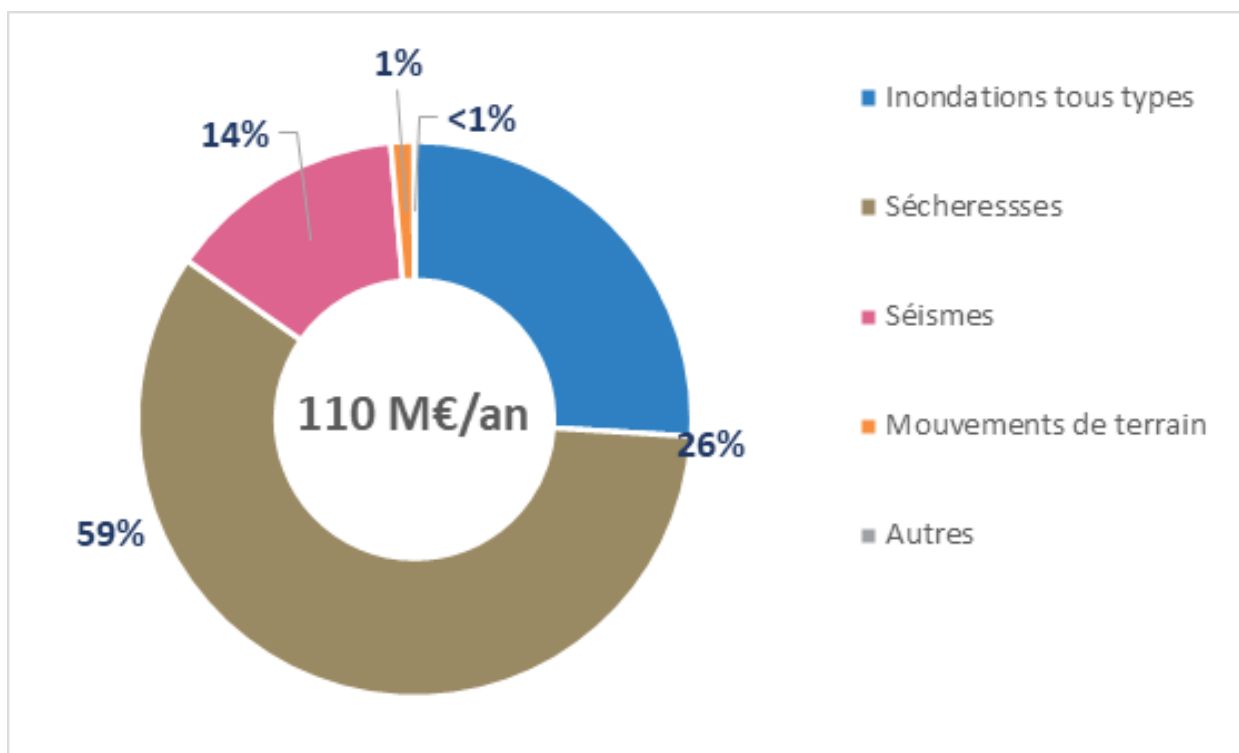


... mais stable pour les inondations !

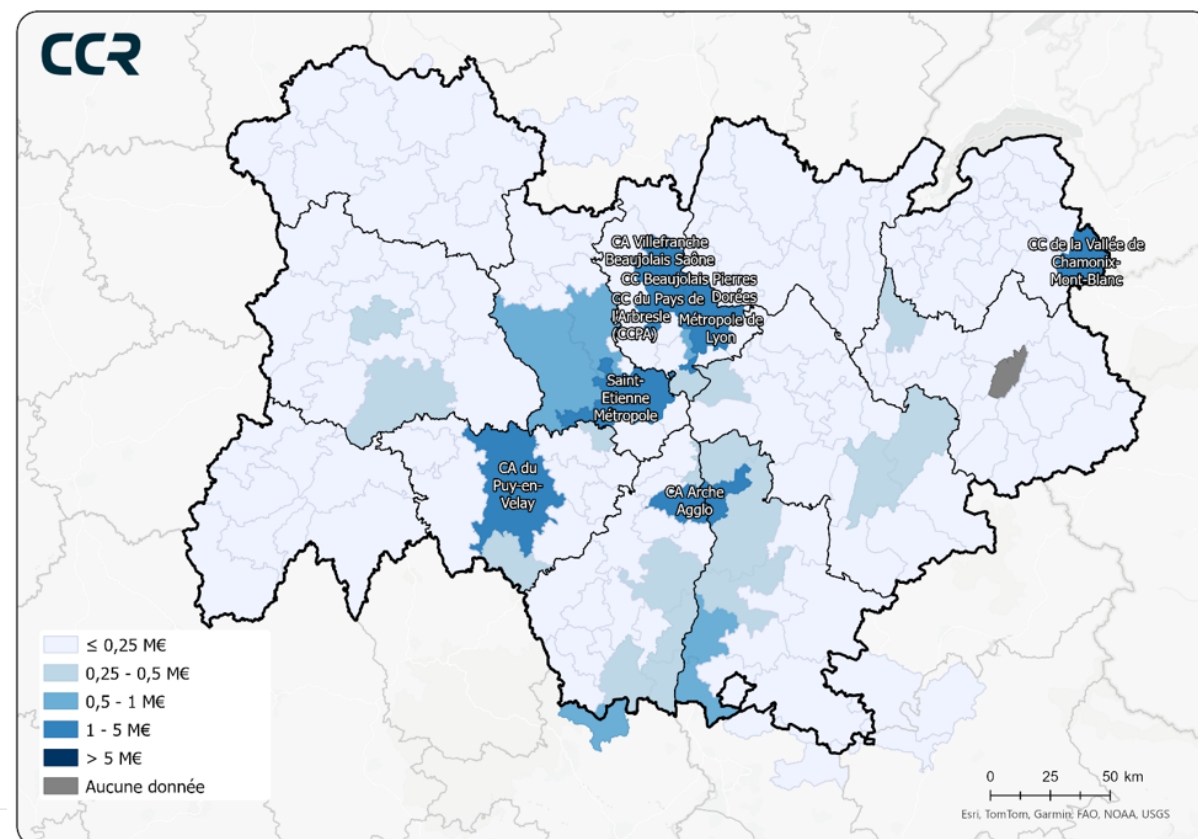
La région Auvergne Rhône Alpes face aux catastrophes naturelles du passé

Inondations : 28 M€ par an en moyenne soit 26% des coûts des dommages assurés liés aux catastrophes naturelles

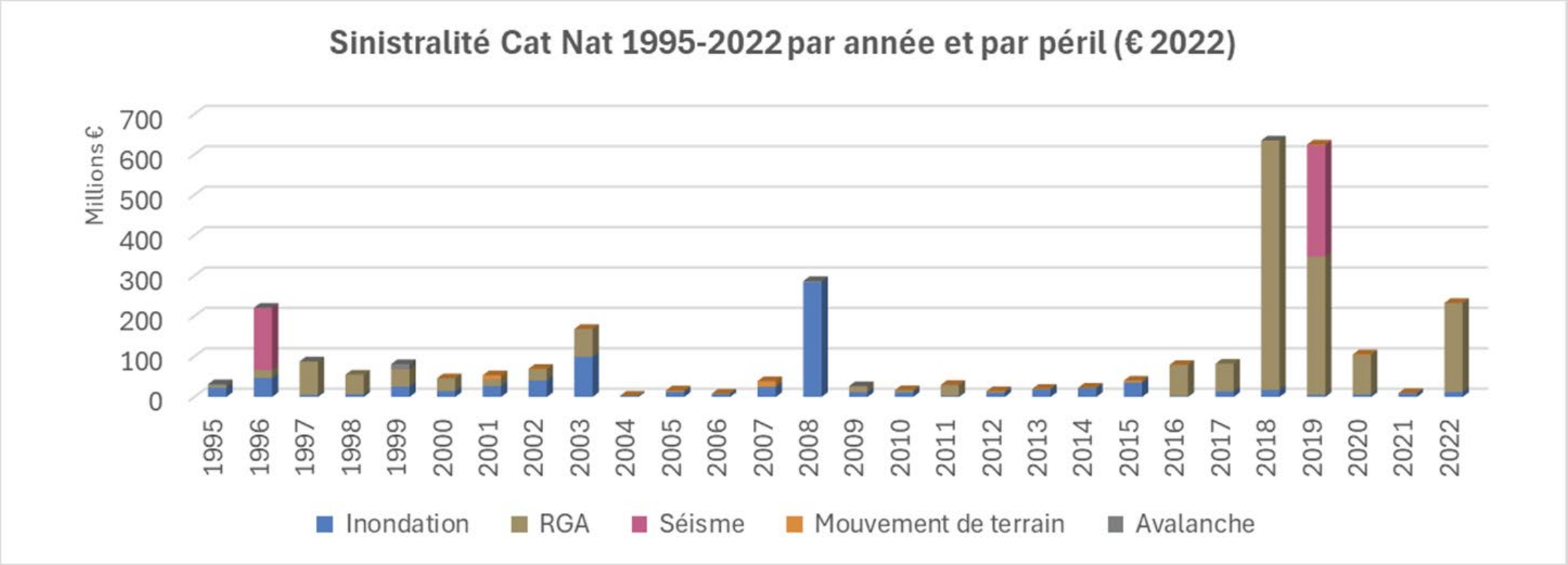
Sinistralité historique Cat Nat par aléa (1995-2022)



Sinistralité historique inondation (1995-2022)



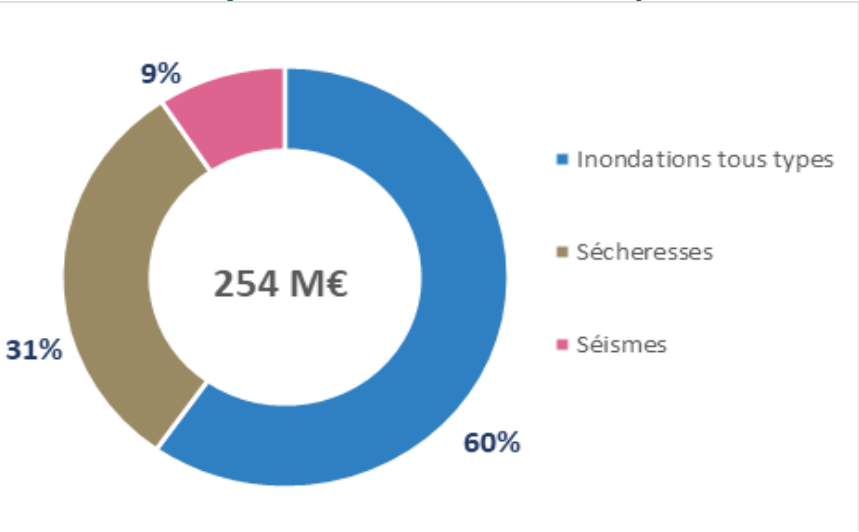
Le poids des inondations devient fortement minoritaire dans le coût des catastrophes naturelles sur les 3 dernières décennies



Au regard de l'exposition, les inondations demeurent une source d'inquiétude majeure sur la région

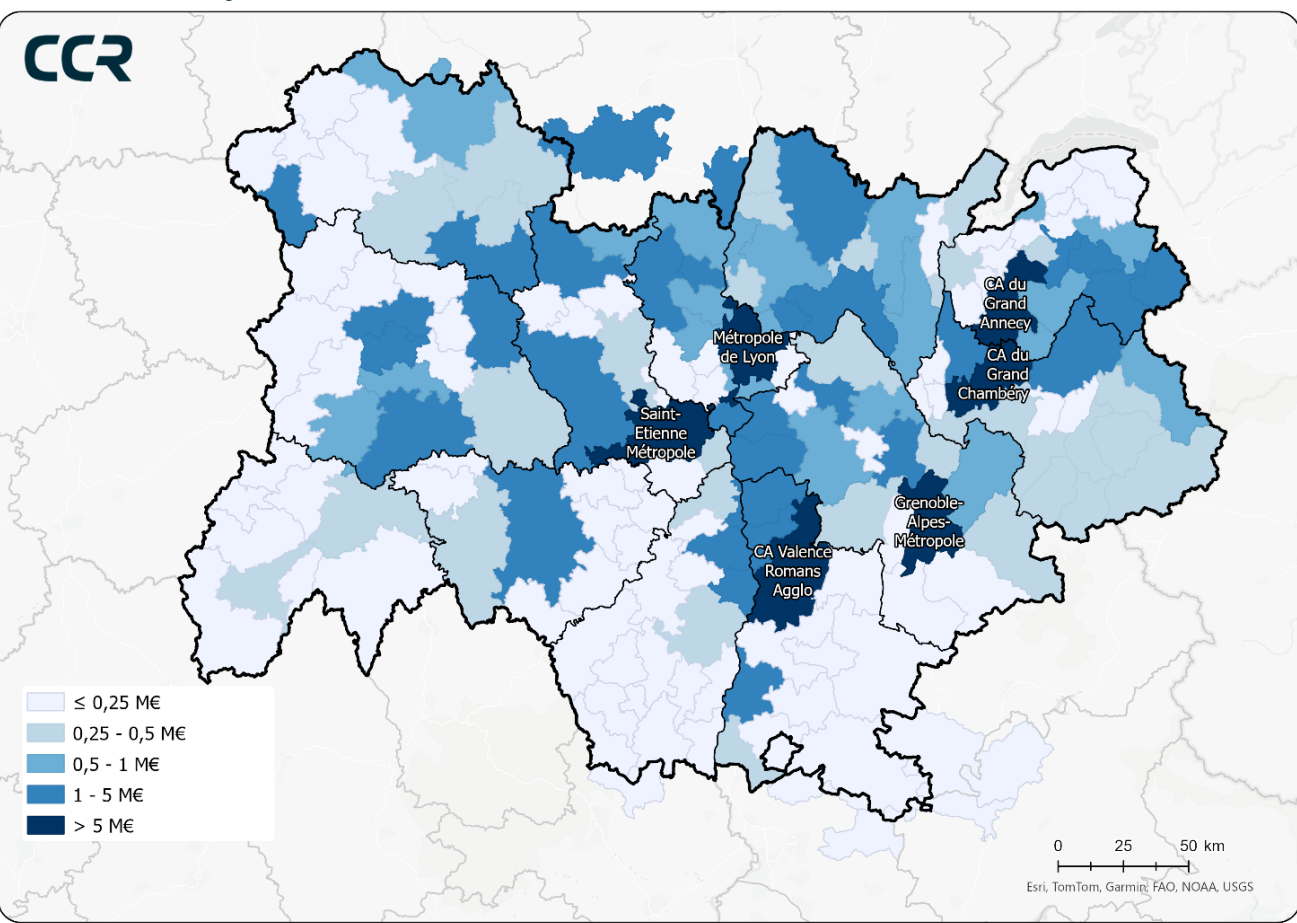
Inondations : 150 M€ par an en moyenne soit 60% des coûts des dommages assurés modélisés liés aux catastrophes naturelles

Sinistralité moyenne annuelle modélisée par aléa



Population de la région exposée aux Inondations			
	Tous types	Par débordement	Par ruissellement
	1.7 million d'habitants exposés	1.3 million d'habitants exposés	770 000 habitants exposés
Inondations tous types : 20% de la population régionale			

Sinistralité moyenne annuelle modélisée inondation



Le poids spécifique des inondations par ruissellement

5 %

du territoire soumis au risque
d'inondation par ruissellement
d'ampleur

770 000 habitants soumis

au risque d'inondation par ruissellement
d'ampleur

10 %

de la population régionale

Les phénomènes de ruissellement :

- Pèsent moins que les phénomènes de débordement en termes de superficie exposée, de population exposée, et de bâtis résidentiels de plain-pied exposés.
- Pèsent davantage que les phénomènes de débordement en termes de nombre de sinistres et de dommages assurés constatés.

Indicateur	Débordement	Ruissellement
Part de la superficie exposée aux inondations	6%	5%
Part de la population exposée aux inondations	16%	10%
Bâtiments résidentiels de plain-pied	9%	6%
Part des sinistres inondation en dehors de l'aléa débordement CCR	73% du nombre de sinistres 55% du coût des sinistres inondation	

A horizon 2050, des dommages attendus en hausse significative

Étude de modélisation réalisée par CCR en 2023

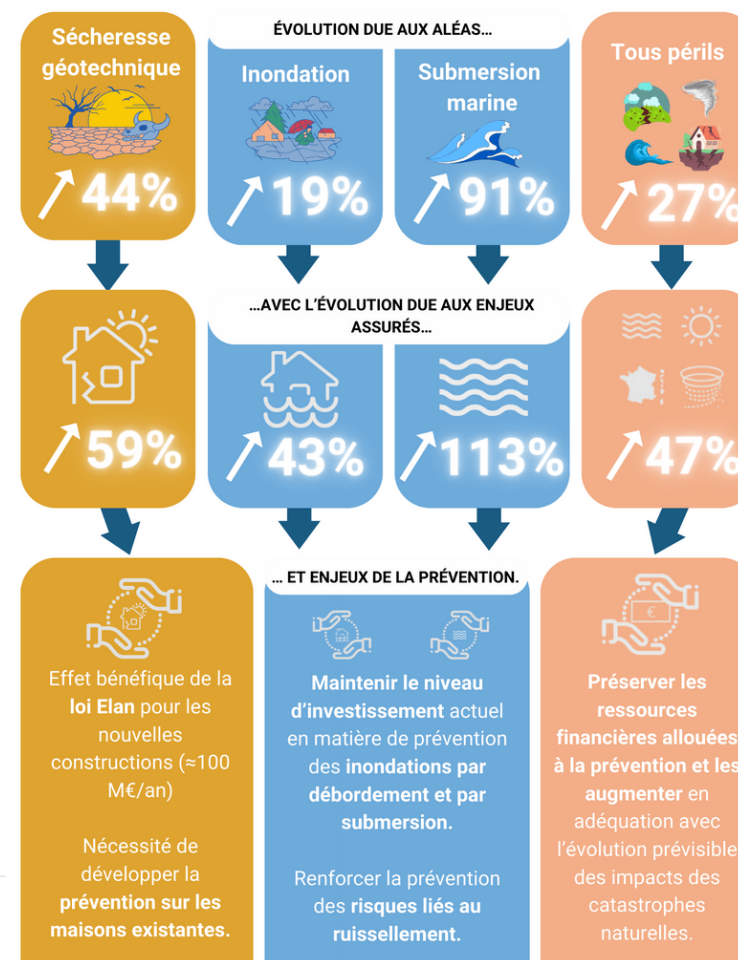
Conséquences du changement climatique sur le coût des catastrophes naturelles en France à horizon 2050

- Le scénario RCP 4.5 : +1,5°C en 2030, +2°C en 2050
- Le scénario RCP 8.5 : +2,4°C en 2050

A l'échelle régionale, d'après les résultats de cette étude, le coût des inondations augmenterait de l'ordre de **26 %** selon le scénario RCP 4.5 et de **23 %** selon le scénario RCP 8.5.

Echelle nationale

Evolution de la sinistralité moyenne annuelle à horizon 2050 par rapport au climat 2023 en France - **RCP 4.5** - CCR



Quelle assurabilité de la région ?

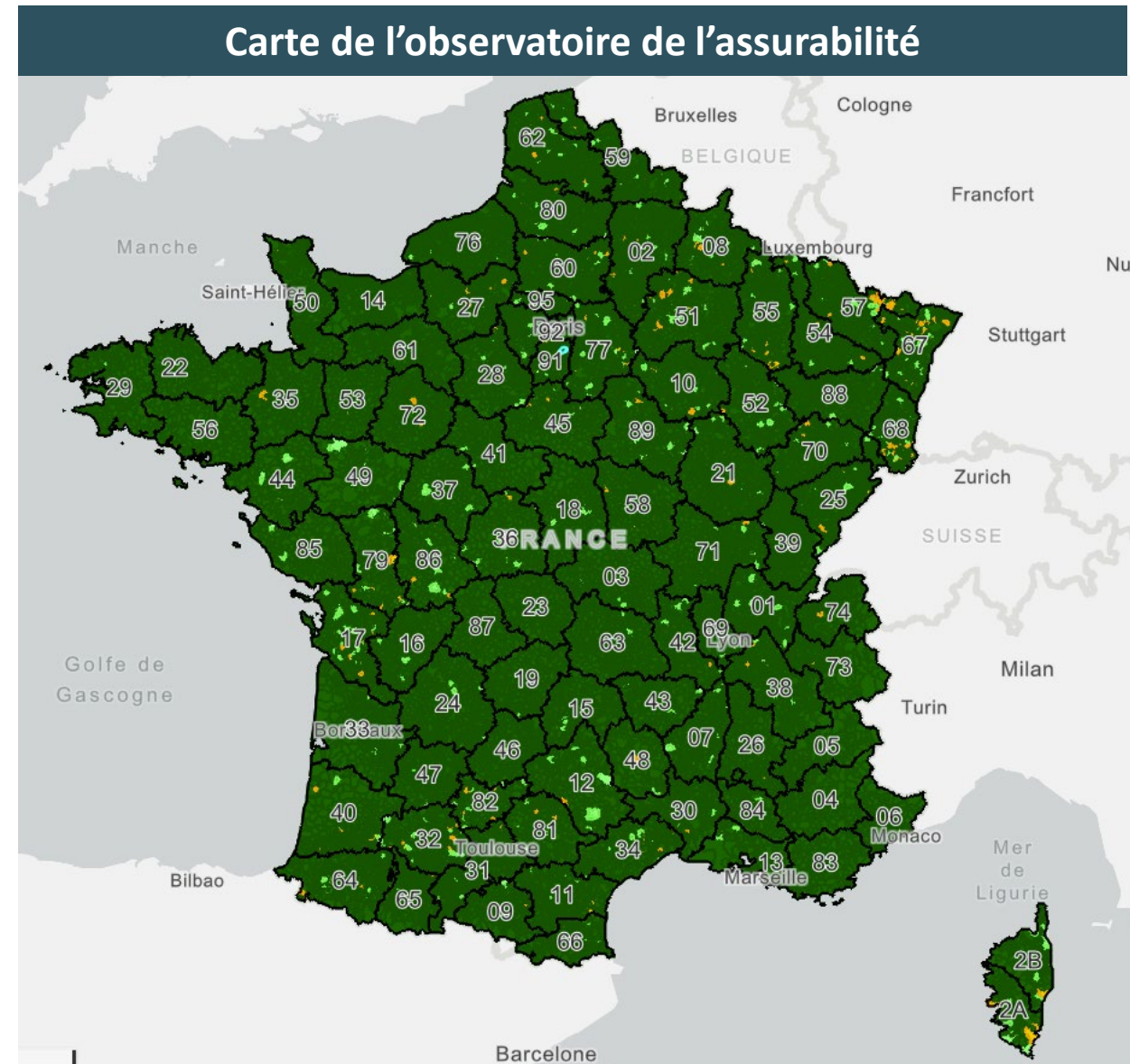
- La sinistralité de la décennie passée a mis en tension le régime d'indemnisation des Cat Nat
- A l'échelle nationale, le régime Cat Nat a été déficitaire 8 années sur 10 au cours de la dernière décennie
- Depuis 2016, les réserves de CCR ont baissé de 2,6 Mds€
- Des signaux plus ou moins clairs de **montée de l'inassurabilité** ont pu être constatés (modulation tarifaire non soutenable, retrait d'assureurs de certaines zones ou risques)
- 2 décisions fortes du gouvernement ont suivi :
 - La hausse de la surprime Cat Nat au 1^{er} janvier 2025
 - La mise en place d'un observatoire de l'assurabilité

Résultats de l'observatoire

97,7 % des communes étudiées sont en situation normale ;

568 communes présentent **des tensions légères** ;

335 communes présentent **des tensions modérées**.





Merci de votre attention



POUR LES PROFESSIONNELS :
espacepro.ccr.fr

POUR LES PUBLICS :
www.ccr.fr
www.ccr.fr/portail-catastrophes-naturelles



[ccr.fr](https://www.ccr.fr)